

PIERRE MENEZ<sup>1</sup>

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION  
DÉPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DU FINISTÈRE

## Gérer le lapin aujourd'hui

**Colloque de Plougonvelin,  
Finistère, 31 mai — 1<sup>er</sup> juin 2007**

*S'il est une espèce qui symbolise la chasse traditionnelle et populaire en Bretagne, c'est bien le lapin de*

*garenne, dont la seule évocation demeure indissociable de nos campagnes.*

*Les évolutions culturelles et les modifications structurelles de notre agriculture au cours des dernières décennies ont toutefois, avec d'autres paramètres, généré de fortes disparités spatio-temporelles des populations.*

*Aussi, les adeptes de cette chasse emblématique qui constituent la majorité de nos adhérents avaient-ils tendance à succomber au désarroi, voire à l'abandon du fusil, face à la raréfaction, même occasionnelle, de leur gibier favori.*

*Malgré le constat d'une situation difficile, l'initiative conjointe ONCFS-FRCB-FDC29 nous est apparue opportune afin de montrer par des exemples de gestion de terrain que des actions positives peuvent être conduites en faveur de cette espèce.*

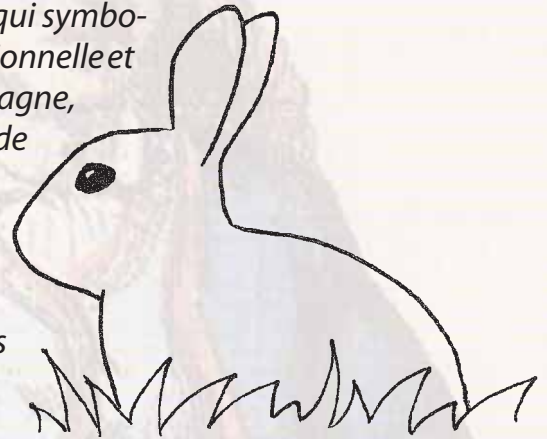
*Au travers de cette rencontre, nous avons voulu créer une synergie entre les analyses divergentes et motiver ceux qui se complaisent encore en de stériles lamentations, en démontrant que le lapin de garenne peut et doit se gérer comme les autres espèces.*

*Nous ne pouvons appréhender globalement cette problématique sans associer à nos travaux nos partenaires privilégiés que sont les agriculteurs, une bonne intelligence et une totale symbiose garantissant la pérennité et la crédibilité d'une politique dynamique de gestion.*

*En effet il peut s'avérer, et cela peut être la rançon du succès, encore plus délicat de gérer l'abondance que la pénurie.*

*Notre « celtitude » se singularise notamment par un caractère novateur et précurseur affirmé et déterminé.*

*D'aucuns connaissent par ailleurs notre opiniâtreté qui a porté ses fruits. C'est dans cet esprit dynamique et constructif que nous avons voulu illustrer les résultats couronnés de succès de la politique volontariste menée dans le Finistère, place forte historique de la chasse au lapin.*



<sup>1</sup> - Pierre Menez a été l'un des co-organisateur du colloque au titre de la FRC Bretagne dont il était à l'époque le président.

# Gérer le lapin aujourd'hui

## Pour une approche dynamique et pragmatique

Un colloque sur le lapin en prise avec la réalité du terrain

J. Letty/ONCFS



Le colloque s'est ouvert avec les allocutions du Directeur général de l'ONCFS, Jean-Pierre Poly, et du Président de la Fédération régionale des chasseurs de Bretagne, Pierre Menez.

*Ce colloque, co-organisé par la Fédération régionale des chasseurs de Bretagne et l'ONCFS, a permis de faire un grand pas en matière de gestion du lapin, en montrant qu'il est nécessaire de gérer cette espèce et qu'il est possible de le faire selon une démarche cohérente avec les outils dont on dispose aujourd'hui. Exemples de terrain à l'appui...*

**Stéphane Marchandeu<sup>1</sup>,  
Pascal Bihannic<sup>2</sup>,  
Jean-Sébastien Guitton<sup>1</sup>,  
Jérôme Letty<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> ONCFS, CNERA Petite faune sédentaire de plaine.  
<sup>2</sup> FDC du Finistère.

**A**lors que la situation du lapin est préoccupante dans beaucoup d'endroits et que l'avenir de la chasse de ce gibier y est souvent très incertain, les objectifs de ce colloque étaient :

- de montrer l'urgence qu'il y a à gérer cette espèce et son habitat,
- de présenter différents outils de gestion, en mettant l'accent sur ceux qui existent déjà et que les gestionnaires peuvent mettre en œuvre dès aujourd'hui,

- de présenter des expériences de gestion en donnant une large place aux gestionnaires,
- d'ouvrir avec le monde agricole le débat sur la place du lapin dans le paysage rural aujourd'hui.

### Les constats

#### Le lapin de garenne, une espèce pleine de paradoxes...

A commencer par sa disparition progressive de nos campagnes alors qu'il est réputé pour ses facultés de reproduction légendaires. Mais bien des choses ont changé pour lui depuis cinquante ans : les paysages se sont modifiés, les maladies ont sévi. Le monde de la chasse souhaite son retour dans le cadre d'une reconquête de la chasse de plaine, alors que le monde agricole y voit encore le

spectre d'une espèce « nuisible ». La situation du lapin s'est fortement dégradée et la tendance d'évolution des populations est à une forte baisse, bien qu'il existe localement des situations où il abonde et commet d'importants dégâts aux cultures. Les populations sont au plus bas mais tout reste à faire en matière de gestion de l'espèce, à commencer par persuader le monde de la chasse qu'il faut lui porter autant d'attention qu'à la perdrix ou au lièvre. En fait, ce sont bien souvent les chasseurs qui n'ont pas su s'adapter aux changements que subissait le lapin.

#### Des populations en mauvaise santé

La mauvaise santé globale des populations est une évidence sur laquelle tout le monde s'accorde. Ainsi, les prélèvements sont passés de 13,5 millions de



R. Rouxel/ONCFS

**Le colloque a fait salle comble, témoignant de la volonté qu'a le monde de la chasse d'agir en faveur du lapin.**

lapins en 1974/1975 à 6,4 millions en 1983/1984 puis à 3,2 millions en 1998/1999. Cette tendance se retrouve partout, avec quelques nuances puisque le Bassin méditerranéen semble plus touché que l'ouest ou le nord de la France. Cette tendance cache aussi des situations localement très tranchées où des cas de pullulations peuvent côtoyer des cas de quasi-extinction.

#### **Les maladies en cause, mais aussi la perte de milieux favorables**

Les causes de déclin de l'espèce ont fait l'objet de bien des débats et bien des analyses. Si les maladies virales (myxomatose et VHD) jouent un rôle important à cet égard, il serait très réducteur de leur en faire porter l'entière responsabilité. Il est incontestable que les évolutions de l'habitat jouent elles aussi un rôle majeur et qu'elles vont continuer à le faire durablement. Ces évolutions se sont principalement manifestées par une uniformisation des milieux et se sont traduites par des pertes d'habitats favorables. Schématiquement, cela correspond à deux types de situations.

En premier lieu, des milieux qui se sont fermés suite à la disparition de l'agriculture ; c'est le cas des zones de moyenne

montagne, du centre-Bretagne ou encore des collines méditerranéennes où l'abandon du pastoralisme a entraîné un boisement des milieux, favorable à l'explosion du sanglier mais défavorable au petit gibier.

En second lieu, des milieux qui se sont au contraire ouverts là où l'agriculture s'est intensifiée ; là, les zones de refuges (haies, talus, bosquets) ont disparu, les parcelles se sont agrandies et les cultures mises en place sont généralement plus sensibles aux dégâts.

#### **Reconquérir le terrain perdu là où c'est possible**

La conséquence « mathématique » de ces pertes d'habitats favorables au lapin est la diminution globale de ses populations. Et ce, indépendamment d'autres facteurs comme les épidémies, une prédation ou des prélèvements cynégétiques mal contrôlés, qui peuvent aggraver davantage encore la situation de l'espèce. Si l'on pouvait échapper à ces facteurs aggravants, notamment en vaccinant contre les maladies, on pourrait certes restaurer localement les populations de lapins, mais certainement pas reconquérir le terrain perdu suite à l'évolution de nombreux habitats devenus

désormais inhospitaliers pour le lapin. La seule solution est alors d'aménager ces habitats « dégradés » pour les rendre à nouveau accueillants pour le lapin. Restaurer l'habitat en faveur du lapin n'est pas possible partout, mais cela est réalisable lorsque le type d'agriculture pratiquée le permet, et à condition de s'en donner les moyens. Quoi qu'il en soit, la qualité de l'habitat est et restera toujours le préalable incontournable en matière de gestion des populations.

#### **La vaccination en nature**

Lorsqu'on parle d'avenir du lapin, le premier réflexe est de s'intéresser aux recherches en cours sur la mise au point de vaccins utilisables en nature, à l'aide desquels beaucoup espèrent résoudre définitivement le problème des maladies. S'agissant de possibles perspectives à moyen terme, ces travaux sont un peu en marge de l'objet de ce colloque, consacré aux pistes de gestion immédiatement applicables, mais il était impossible de ne pas les évoquer compte tenu des grands espoirs qu'ils suscitent. Une présentation des différents travaux en cours a permis de faire le point sur leur état d'avancement et de bien recadrer ce sujet sur lequel persistent beaucoup d'approximations et de confusions. Tout d'abord, il faut bien faire la distinction entre l'efficacité individuelle d'un vaccin (un individu vacciné est effectivement protégé contre la maladie ciblée par le vaccin), validée en laboratoire dans le cadre du dossier d'AMM (Autorisation de mise sur le marché), et l'efficacité en nature à l'échelle d'une population qui seule intéresse les gestionnaires. Les études réalisées, principalement en Espagne et en France, montrent que l'impact de la vaccination sur la survie des individus et sur la taille de la population dépend de nombreux facteurs. A l'échelle individuelle par exemple, les individus vaccinés en nature peuvent être déjà partiellement immunisés ou rencontrer des souches virales peu virulentes : leur vaccination aura donc eu un intérêt limité, même si, en laboratoire, le vaccin s'est révélé être très efficace sur des animaux sensibles exposés à une souche très virulente. Plus globalement, à l'échelle de la population, l'impact de la vaccination dépend de la période de vaccination, de l'immunité naturelle de la population, de la persistance de l'effort (vaccination

à renouveler chaque année) et de la proportion d'individus vaccinés qui, dans les cas les plus favorables, ne doit pas descendre en dessous de 50 % pour espérer un résultat intéressant.

### Ne pas céder à un optimisme béat...

La vaccination peut donc constituer un outil de gestion intéressant à condition que l'on ne pense pas qu'elle réglera tous les problèmes (elle n'est pas la réponse adaptée à un habitat dégradé par exemple), que l'on soit conscient que son impact restera limité dans certaines situations (immunité naturelle forte au moment de la vaccination, absence d'épidémie...) et qu'un protocole vaccinal permette d'atteindre une proportion de lapins suffisante à une période donnée. C'est d'ailleurs pour tenter de répondre à cette dernière préoccupation que les vaccins actuellement en cours de développement présentent comme caractéristique de pouvoir atteindre les lapins sans les capturer : diffusion de lapin à lapin, diffusion par voie orale ou diffusion par des insectes piqueurs (voir l'**encadré 1**). Et c'est aussi cette question qui devra mobiliser les énergies lorsqu'un vaccin obtiendra une AMM. La priorité sera en effet de tester des protocoles vaccinaux, afin de mesurer le taux de vaccination que l'on peut réellement espérer en nature et de proposer aux gestionnaires des stratégies de vaccination optimales. (Pour en savoir plus, ce sujet a été traité en détail dans un article paru récemment

**Encadré 1 – Des projets de vaccins mieux adaptés**

La principale limite des vaccins anti-myxomatose et anti-RHD actuellement disponibles est qu'ils nécessitent la capture des lapins, ce qui empêche de vacciner une proportion suffisante de la population sauvage. Trois projets de nouveaux vaccins visent à faciliter la vaccination des lapins en nature. Ils ont comme point commun d'être issus d'une manipulation génétique d'un virus myxomateux auquel on a ajouté un gène du virus de la RHD, ce qui permet de produire un vaccin contre les deux maladies simultanément. En 1996, l'équipe de l'ENVT/INRA, soutenue financièrement par l'ONCFS, a proposé un vaccin basé sur l'utilisation d'un virus myxomateux inactivé en laboratoire. Le vaccin est transmissible par voie orale (ce qui permettrait d'atteindre une plus forte proportion de la population que par capture) et ne se transmet pas aux congénères. Aucune des firmes pharmaceutiques contactées n'a accepté de porter le projet et d'investir les moyens nécessaires à la réalisation du dossier de demande d'AMM auprès de l'Agence européenne du médicament (EMA). En 2000, une équipe espagnole a produit un vaccin comparable mais qui présente la particularité de se transmettre partiellement aux congénères (et de les vacciner) ; ce qui, là encore, permettrait de vacciner plus de lapins qu'avec les vaccins actuels. Ce projet est le plus avancé. En partenariat avec le gouvernement et les chasseurs espagnols, un dossier de demande d'AMM devrait être bientôt déposé. Le verdict de l'EMA devrait être connu dans les mois qui suivent. Enfin, un laboratoire de l'Université de Montpellier a récemment annoncé avoir également produit un nouveau vaccin, avec le soutien de l'ANCLATRA. Il semble avoir été construit sur la base d'un virus myxomateux modérément pathogène, le BE4. L'objectif serait d'utiliser des puces pour l'administrer à de nombreux lapins. Ce projet n'a pas encore fait l'objet de publication scientifique.

dans *Faune Sauvage* [Guitton, J.-S. & Marchandau, S. 2007. Vaccination des lapins de garenne en nature : où en sont les recherches ? *Faune Sauvage* 276 : 38-45].

### La gestion du territoire

#### Pelouses-couverts-sols : le trio gagnant !

Parmi les facteurs qui conditionnent la présence du lapin, la qualité de l'habitat est essentielle. Même s'il est capable de vivre dans des écosystèmes très variés, il s'installe dans des secteurs présentant des caractéristiques bien identifiables. Il a besoin de zones de pelouses rases sur

lesquelles il peut s'alimenter, de zones de couverts dans lesquelles il peut s'abriter et se gîter, et de sols profonds et filtrants dans lesquels il peut creuser ses terriers. Ces trois composantes doivent se trouver à l'échelle d'un domaine vital, qui couvre souvent moins d'un hectare. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si des lapins parviennent à se satisfaire du terre-plein central des ronds-points de circulation ; ils présentent ces composantes. Lorsqu'on met en place une politique d'aménagement du milieu, les actions réalisées auront pour objectif de suppléer les carences de l'habitat et de reconstituer à l'échelle souhaitée ce triptyque pelouses/couverts/sols. Ces actions doivent se raisonner à la lumière d'un diagnostic du milieu, étant entendu que le préalable est l'acceptation du projet par le monde agricole. Lorsque le milieu se ferme, la priorité est de créer ou d'entretenir des ouvertures. Lorsque, au contraire, il est ouvert, la gestion des couverts est importante pour offrir des refuges aux lapins, mais aussi d'un point de vue cynégétique. Sans couverts, le contrôle des populations par la chasse devient très difficile et les risques de dommages aux cultures sont accrus, d'autant que la disparition des couverts s'accompagne souvent d'une évolution vers une agriculture plus intensive avec des productions plus sensibles aux dégâts. En région bocagère, le maintien des strates herbacées et arbustives des haies est primordial. Il en va de même pour les bosquets en zones plus ouvertes. Limiter l'usage de phytocides sur les pieds de haies et bosquets

S. Barrault/ONCFS



**Si les maladies virales jouent un rôle important dans le déclin du lapin, les évolutions de l'habitat en jouent un autre aussi majeur. Et si la vaccination peut être un outil de gestion intéressant, elle ne suppléera jamais à un problème d'habitat dégradé.**

et protéger ces éléments contre le piétinement du bétail sont des actions prioritaires. L'installation de couverts agricoles d'inter-culture offre au lapin des zones de refuge à une période où, dans certains agrosystèmes, ils sont rares. L'existence de couverts permanents et leur répartition judicieuse sur le territoire offrent en outre autant d'abris permettant au lapin d'échapper facilement à ses prédateurs, ce qui n'exclut pas en parallèle une limitation plus directe de la pression de prédation par piégeage.

#### Garennes artificielles : une utilité double

La garenne artificielle a longtemps été considérée comme l'aménagement-type et de nombreuses politiques d'aménagement se sont basées sur sa construction. Cet outil tient une place particulière dans le panel des actions de gestion du lapin, car on peut l'utiliser à deux fins.

Lorsque l'on pratique un repeuplement, c'est un point de départ pour l'installation d'un noyau de population. Son rôle est d'offrir un gîte sécurisant aux lapins qui viennent d'être lâchés, à partir duquel ils vont ensuite pouvoir coloniser durablement leur nouveau territoire. On constate souvent qu'après une première phase d'occupation de ces garennes, celles-ci peuvent être ensuite délaissées au profit de terriers naturels que les lapins auront creusés entre-temps à proximité. Cet abandon après quelques mois ne doit alors pas être considéré comme un échec, mais comme le signe d'un processus normal de colonisation. Dans ce cas, qui est le plus fréquent, la garenne est un outil provisoire car elle n'a pas pour but de répondre à une carence de l'environnement mais à un besoin ponctuel lié à l'accueil d'animaux introduits. Sa construction peut alors être plus légère. L'autre utilisation de la garenne est de répondre à une carence du milieu. C'est le cas lorsque la nature des sols ne permet pas de creuser des terriers habitables toute l'année, soit parce que les sols sont superficiels, soit parce qu'ils sont gorgés d'eau l'hiver. La garenne devient alors un outil de correction du milieu dont la vocation est d'être utilisée sur le long terme, et l'expérience montre qu'elle le sera effectivement dans les milieux aux sols peu favorables à l'espèce. Le nombre de garennes à aménager est dans ce cas beaucoup plus important car la taille de la population que l'on vise



L. Barbier/ONCFS

**Une politique d'aménagement efficace visera à reconstituer, à une échelle adaptée, les trois composantes de l'habitat du lapin : pelouses pour l'alimentation, couverts pour l'abri et sols pour les terriers.**

à installer en dépend, et les garennes devront être entretenues pour conserver leur attractivité au fil des ans.

#### Intervenir à une échelle adaptée...

Après avoir déterminé le type d'aménagement à réaliser se pose la question de l'échelle spatiale à laquelle il faut agir. C'est une question capitale qui a très souvent été négligée. Ainsi, on a vu se développer de nombreuses politiques d'aménagement basées sur la construction d'un petit nombre de garennes artificielles disséminées dans l'espace et qui n'ont pas eu le succès escompté, car ce n'est pas en lâchant quelques lapins ici ou là que l'on peut espérer obtenir à terme une population viable. Ces échecs ont conduit à une forme de rejet de ce type d'action au motif de leur inefficacité, alors qu'ils sont souvent dus à une échelle d'intervention inadaptée. Les aménagements ne sont que des outils et leur mise en œuvre doit être en adéquation avec l'objectif à atteindre. L'expérience suggère qu'à partir de 100-150 reproducteurs, un noyau de population correctement géré est suffisamment solide pour pouvoir se maintenir dans le temps. L'aménagement d'un territoire doit donc se concevoir de façon à atteindre cet objectif de taille de population. Ensuite, quelques repères-clés permettent de finaliser l'agencement de ces aménagements. Une garenne, selon son volume, abrite généralement de 5 à 10 individus. Lorsque l'aménagement de garennes est nécessaire, c'est donc 15 à 20 garennes

qu'il faudra construire, l'effort pouvant être réalisé sur deux ou trois ans. Un lapin se déplace assez peu et son domaine vital est, rappelons-le, généralement inférieur à un hectare. Pour que ces garennes constituent un réseau et soient connectées entre elles, il ne faudra donc pas les espacer de plus de 150 m. De même, lorsque deux noyaux existants sont distants de plus de 300-400 m, des aménagements intermédiaires permettront de connecter ces noyaux et d'augmenter la viabilité de l'ensemble.

En résumé, l'aménagement d'un territoire débute par une phase de diagnostic du territoire et par la détermination d'un objectif de population. La suite n'est que travail et bon sens, en prenant en compte les besoins écologiques de l'espèce et son mode de fonctionnement.

#### Des repeuplements efficaces

Lorsque l'habitat est favorable au lapin ou lorsqu'il l'est redevenu grâce aux aménagements, une politique de gestion de l'espèce passe bien souvent par une phase de reconstitution ou de renforcement de population. Le repeuplement constitue ainsi un passage obligé de bon nombre d'opérations de gestion de populations, ce qui a d'ailleurs conduit l'ONCFS à mener des études sur ce sujet depuis plus de 10 ans afin de définir des itinéraires techniques autorisant une meilleure survie et un meilleur cantonnement des animaux. Un repeuplement constitue une épreuve pour les animaux lâchés. Ces

derniers sont capturés dans une population d'origine (élevage ou nature), manipulés (capture, marquage, vaccination), transportés, puis enfin lâchés dans un milieu qu'ils ne connaissent pas. Ce sont autant de perturbations sources de stress qui peuvent altérer leur survie initiale et leur cantonnement sur le territoire de lâcher. Toutefois, le succès d'un repeuplement ne se juge pas seulement à l'aune de la survie initiale et du cantonnement, mais aussi à la reproduction des animaux survivants, et finalement à la fondation ou au renforcement effectif de la population.

### La conduite d'un repeuplement débute par une expertise du territoire

En premier lieu, il est nécessaire de comprendre pourquoi le lapin a décliné et d'y remédier. Aménagement du territoire et contrôle de la prédation – qui peut avoir un fort impact sur une population en faible effectif, donc fragile – sont le préalable. Même s'il existe des terriers naturels, la construction de garennes de lâcher est indispensable. Elles permettront de fixer les lapins dans les semaines suivant le lâcher. Compte tenu des perturbations subies par les animaux, atteindre 50 % de survie deux mois après le lâcher est déjà un très bon résultat.

Lors d'un repeuplement, le gestionnaire pourra agir à différents niveaux. Il devra choisir la zone de lâcher par rapport à la qualité du milieu, mais aussi en prenant en compte l'acceptation du lapin par les autres acteurs. Il devra aussi déterminer les modalités de gestion à mettre en place sur la zone choisie (aménagement, gestion de la prédation et des prélèvements...). Se posera aussi la question du choix des individus lâchés : quelle origine (reprise ou élevage ? Si reprise, quel territoire d'origine ?) ; quels animaux (jeunes ou adultes ?). Enfin, il devra choisir un protocole de lâcher : avec ou sans acclimatation, à quelle saison...

### Quelle technique pour le lâcher ?

Sur la base des travaux réalisés sur ce sujet, certaines pistes techniques peuvent être préconisées pour fonder une population. Tout d'abord, concentrer l'effort de lâcher et d'aménagement sur quelques hectares, l'effet nombre étant important pour constituer un premier noyau de population viable. Lâcher 5 à 10 individus par garenne, ce qui correspond à la taille d'un groupe social. Par exemple, si on dispose de 50 individus à lâcher, mieux vaut

les répartir sur dix garennes que sur deux. Privilégier les lâchers de jeunes en été-automne (de juin à octobre). En effet, les jeunes animaux sont probablement moins sensibles au changement de milieu puisqu'ils se dispersent naturellement à cette époque de l'année en s'émançant. En outre, les conditions de milieu sont beaucoup plus favorables en été qu'en hiver : plus de disponibilité en couverts et abondance des ressources alimentaires, tant pour le lapin que pour ses prédateurs. Enfin, les animaux lâchés en été disposent de davantage de temps pour s'installer et préparer la reproduction. Pour pallier la difficulté de s'approvisionner en lapins de reprise, la mise en place d'un élevage de lapins en plein air géré par les gestionnaires est une alternative intéressante, car elle permet un bon contrôle de la qualité des lapins produits et permet aussi de se fournir en jeunes de 2-3 mois.

### Survie et dispersion des animaux lâchés : ce qu'il faut savoir

La dispersion est généralement assez faible, avec en moyenne 200 m autour de la garenne de lâcher et rarement plus de 800 m ; 80 % des animaux se dispersent à moins de 300 m de leur lieu de lâcher et moins de 2 % s'éloignent de plus d'un kilomètre. Les disparitions constatées sur les sites de lâcher correspondent donc bien à des mortalités et non pas à de la dispersion comme certains le pensent. On constate aussi que la dispersion est

plus progressive chez les jeunes que chez les adultes et qu'elle semble réduite par un passage en parc de pré-lâcher. La mortalité est très forte au cours des premiers jours suivant le lâcher et varie beaucoup, tant entre territoires qu'au sein d'un territoire entre garennes de lâcher. Indépendamment du protocole de lâcher, la qualité de l'habitat, qu'elle soit à l'échelle de la garenne ou du territoire, joue donc un rôle majeur. La mortalité initiale est plus forte en hiver qu'en été, saison à laquelle les conditions de milieu sont plus favorables (cf. *supra*). Nous avons montré que le facteur déclenchant de la mortalité initiale est la confrontation à un environnement inconnu, la capture et le transport seuls n'occasionnant pas un stress suffisant pour engendrer de fortes mortalités. Après le lâcher, on assiste à une complète réorganisation des groupes sociaux, même lorsque l'on tente de relâcher ensemble des animaux issus d'un même groupe. Vouloir préserver les liens sociaux n'améliore pas la survie et ne diminue pas la dispersion.

(Un bilan complet des expérimentations réalisées dans ce domaine a été publié récemment dans *Faune Sauvage* [Letty, J., Aubineau, J., Berger, F. & Marchandea, S. 2006. Repeuplements de lapins de garenne : enseignements des suivis par radio-pistage. *Faune Sauvage* 274 : 76-88. [http://www.oncfs.gouv.fr/events/point\\_faune/mammifere/FS274\\_letty.pdf](http://www.oncfs.gouv.fr/events/point_faune/mammifere/FS274_letty.pdf).)



**Lors d'opérations de repeuplement, la mortalité des lapins peut être très forte les premiers jours. Cette mortalité initiale est due à la confrontation à un environnement inconnu bien plus qu'au stress de la capture et du transport. La qualité des aménagements réalisés en amont peut jouer là un rôle déterminant.**

## Une gestion durable des prélèvements

### Une chasse trop rarement rationalisée

La gestion des prélèvements est le dernier volet abordé lors de ce colloque. En la matière, la situation du lapin est très paradoxale. Alors que chez les autres espèces de petit gibier, les mesures de maîtrise des prélèvements (PMA, plan de chasse, limitation du nombre de jours de chasse...) sont au cœur de la gestion des espèces, les cas de rationalisation des prélèvements sont rares s'agissant du lapin, bien qu'il se porte globalement mal. Il est en effet paradoxal, alors que ses populations sont au plus mal, que la durée de sa saison de chasse soit la plus longue parmi toutes les espèces de petit gibier, allant de septembre à fin janvier – voire fin février – là où il est classé nuisible. Il est aussi paradoxal qu'une mesure de gestion aussi simple et facile à mettre en œuvre que la gestion des prélèvements – elle ne dépend que de la volonté des chasseurs – le soit si rarement. Il est bien évident que ce ne sont pas des excès de prélèvement qui sont à l'origine du déclin du lapin ; mais lorsque les populations sont fragilisées, un prélèvement mal maîtrisé peu devenir un facteur aggravant la situation de l'espèce.

### Les enseignements de la modélisation

La gestion des prélèvements a été étudiée sous l'angle de la durée et de la chronologie de la période de chasse, avec notamment la question de l'ouverture anticipée qui est actuellement au centre de bien des débats. Ce sujet a été étudié par modélisation, l'expérimentation sur le terrain n'étant pas adaptée pour répondre à ce genre de question (**encadré 2**). Nous avons exclu de notre champ d'investigation les approches de type plan de chasse ou plan de prélèvement, qui ne sont pas adaptées au cas du lapin. Elles nécessitent la connaissance de certains paramètres démographiques difficiles – voire impossibles – à mesurer chez le lapin. Les méthodes d'estimation de la taille des populations avant reproduction sont d'une précision limitée et aucune méthode ne permet de mesurer la réussite de la reproduction. En outre, les pertes annuelles sont impossibles à estimer *a priori*, compte tenu du caractère aléatoire de l'impact des épizooties.

## Encadré 2 – La gestion des prélèvements

Pour répondre à certaines questions, le recours à la modélisation est plus pertinent que l'expérimentation, laquelle peut permettre de répondre à une question que si on parvient à maîtriser l'ensemble des facteurs autres que le facteur étudié.

Ainsi, utiliser une approche expérimentale pour étudier la gestion des prélèvements nécessiterait de pouvoir caractériser les populations tant d'un point de vue démographique (survie adulte et juvénile, taux de reproduction...) que cynégétique (taux de prélèvement, pression de chasse, mode de chasse...), afin de constituer des lots de territoires comparables sur lesquels on testerait différents modes de gestion. Or, on ne sait pas mesurer ces caractéristiques sans étude lourde, qu'il s'agisse des paramètres démographiques ou cynégétiques.

Le problème de l'expérimentation devient encore plus ardu pour étudier l'effet d'une ouverture anticipée, dont le fondement repose sur l'hypothèse d'une exposition des populations aux maladies en début de saison de chasse. Aux contraintes précédentes, il faut ajouter la nécessité de prendre en compte le niveau de résistance des populations aux maladies et leur immunité. En outre, comme il est réglementairement impossible, même à titre expérimental, d'introduire un virus dans une population, on serait contraint d'attendre le passage des épidémies, sans savoir si elles interviendront, ni à quelle époque, ni avec quelle virulence. Autant dire qu'on ne maîtriserait rien sur des facteurs essentiels conditionnant l'impact des maladies alors qu'il faudrait pouvoir imposer une épidémie de même nature (myxomatose ou VHD), avec la même souche virale et en même temps sur la totalité des sites pour se placer dans une situation où on peut espérer conclure. Sans cela, on n'aurait alors d'autre choix que de suivre au hasard un grand nombre de populations et d'attendre que certaines d'entre elles soient exposées à des épidémies à des dates variées, sans pour autant être certain de pouvoir répondre à la question posée car on se retrouverait alors en dehors de tout protocole expérimental garant d'une interprétation correcte du résultat observé. Enfin, expérimenter sur un sujet aussi sensible, c'est courir le risque de porter atteinte aux populations si les modes de gestion testés se révèlent néfastes. Modéliser revient donc à économiser du temps et des moyens et à minimiser les risques.

Le problème se pose dans les mêmes termes pour étudier l'impact d'un protocole de vaccination en nature. Expérimenter nécessiterait de comparer des territoires semblables avec et sans vaccination. Mais, pour que cette comparaison ait un sens, il faudrait pouvoir caractériser les territoires d'un point de vue démographique et épidémiologique (immunité acquise, niveau de résistance, type de souches virales en circulation...). Devant la difficulté à réunir ces conditions, les études entreprises à ce jour, que ce soit en Espagne ou en France, ont recours à la modélisation...

Une logique de type plan de chasse voudrait qu'on attende de pouvoir estimer les pertes pour décider du niveau de prélèvement acceptable. Il faudrait ainsi attendre la fin des épidémies pour pouvoir prélever, ce qui signifie qu'une année sans épidémie on ne prélèverait pas, alors que c'est précisément cette année-là qu'on pourrait exercer un prélèvement maximal !

### **Les prélèvements tardifs ont un plus fort impact sur la dynamique de la population**

Dans un premier temps, nous avons comparé plusieurs déroulements de saison de chasse, avec comme objectif de déterminer le prélèvement qui permet de maintenir l'effectif reproducteur à son niveau initial. Les résultats de ce premier modèle, construit sans considérer les maladies, montrent que les prélèvements tardifs ont un plus fort impact sur la dynamique de la population : en démarrant la chasse dès septembre et en concentrant les prélèvements sur le début de la saison, on peut donc s'autoriser un prélèvement plus important qu'en ouvrant la chasse tardivement ou en prélevant tout au long de la saison.

### **La taille moyenne des populations augmente lorsqu'on arrête de prélever après une forte épidémie**

Ensuite, nous avons introduit les maladies dans le modèle et comparé deux modes de gestion : exercer une pression de chasse constante tout au long de la saison ou arrêter de prélever lorsqu'une forte épidémie se déclenche. Les résultats montrent que la taille moyenne des populations augmente lorsqu'on arrête de prélever après une forte épidémie. Cette mesure permet aussi de diminuer le taux d'extinction des populations.

### **L'ouverture anticipée : une fausse bonne idée**

Enfin, nous avons étudié la question de l'ouverture anticipée en adoptant le scénario de gestion le plus favorable, celui qui consiste à arrêter de prélever en cas de forte épidémie. Nous avons montré qu'en l'absence de maladies, il est préférable de réaliser les prélèvements tôt en saison. Qu'en est-il lorsqu'on introduit les maladies dans le modèle ? Les résultats montrent qu'en présence de maladies et en fermant la chasse après une forte épidémie, l'ouverture anticipée permet bien d'augmenter le tableau de chasse



**Le prélèvement doit être un acte raisonné si on veut qu'il s'inscrive dans la durée. C'est aussi la juste récompense des efforts consentis par les gestionnaires pour retrouver de belles populations sur leurs territoires...**

mais accroît le risque d'extinction des populations. En effet, le pic épidémique se situant entre septembre et janvier, ouvrir en août augmente le risque de réaliser un prélèvement important avant une forte épidémie. On accroît donc le risque de cumuler une forte mortalité par maladie et un prélèvement excessif par la chasse, le cumul de ces mortalités pouvant compromettre l'avenir des populations. L'idée séduisante de l'ouverture anticipée, consistant à prélever des animaux qui de toute façon seraient morts de maladies, repose en fait sur une erreur de raisonnement : même en cas de forte épidémie tous les animaux ne meurent pas et, par conséquent, il est totalement faux de prétendre que les animaux prélevés avant une épidémie seraient de toute façon morts pendant cette épidémie. En d'autres termes, les mortalités dues aux maladies et à la chasse ne se compensent pas totalement mais s'additionnent, au moins en partie. Même peu nombreux, les survivants à une épidémie jouent un rôle important dans la reconstitution de la population. Par ailleurs, on peut ajouter qu'une saine gestion se fonde sur ce qu'on laisse dans la population et non sur ce qu'on y prélève.

#### Des mesures concrètes

À la lumière de ce qui précède, il convient de faire progresser l'idée que le lapin est une espèce qui, comme les

autres, doit se gérer. Décaler les prélèvements vers le début de la saison de chasse, et donc fermer la chasse plus tôt est une mesure favorable. Compte tenu de la date des premières naissances, une fermeture entre la mi-décembre et la fin décembre du sud vers le nord serait optimale. Une autre mesure favorable, et de bon sens, serait de cesser tout prélèvement après une forte épidémie, et pas seulement pendant l'épidémie. Il faut aussi avoir à l'esprit que la dynamique des populations de lapins se caractérise par une très forte variabilité spatiale et par des maladies qui constituent des phénomènes imprévisibles et de fort impact. La gestion cynégétique du lapin doit donc intégrer ces risques, être locale et s'adapter rapidement aux contraintes environnementales. Enfin, l'ouverture anticipée est une fausse bonne idée qui peut sur le court terme satisfaire les chasseurs en maximisant le prélèvement, mais qui comporte des risques pour les populations.

#### Conclusion : on peut agir pour le lapin, mais pas partout !

On peut agir dès à présent pour préserver et gérer les populations existantes, sans attendre l'hypothétique mise sur le marché d'un nouveau vaccin diffusable en nature. Il faut déjà admettre l'idée

qu'il n'existe pas de recette miracle qui permettra de redonner au lapin une place de choix dans l'univers cynégétique. Le retour de ce gibier ne se fera que si l'on agit simultanément sur plusieurs leviers : habitats, prélèvements et reconstitution ou renforcement de populations lorsque c'est nécessaire. Il faut en effet adopter une démarche de gestion cohérente : à quoi servirait de limiter la prédation si l'on ne gère pas en même temps de manière raisonnable les prélèvements cynégétiques ou si l'on n'aménage pas un milieu défavorable au lapin ? Des exemples montrent que ces actions portent leurs fruits, comme c'est le cas sur les territoires visités lors de ce colloque. Ils montrent aussi que la mise en œuvre de ces actions n'est pas l'unique apanage des petites structures cynégétiques mais qu'elle est possible à vaste échelle, comme en témoignent les sociétés intercommunales de Plouvien (4 000 ha) ou encore de Saint-Renan (20 000 ha) – (voir ces sujets). L'autre enseignement de ce colloque est que rien ne peut se faire en matière de développement du lapin sans une large concertation avec le monde agricole. Cette concertation doit débiter en amont, avant la mise en place d'actions, et se prolonger ensuite pour intervenir avec les moyens appropriés lorsque des dégâts se manifestent, ou mieux lorsqu'ils sont prévisibles compte tenu des cultures mises en place.



**La plaquette réalisée par les services techniques des FDC bretonnes et rééditée à l'occasion du colloque est disponible auprès de la FRC Bretagne (02.96.58.06.34 – FRCB@wanadoo.fr).**



# Table ronde n° 1

## Agir pour le lapin, c'est possible !

Cette table ronde, animée par Yves Léon, administrateur de la FDC du Finistère, a été l'occasion de présenter des exemples de gestion basés sur des approches différentes. Elle a ainsi permis d'exposer des cas de mise en œuvre des outils de gestion présentés lors des exposés du matin.

- Jean-Philippe Allain (technicien FDC 44) a détaillé le plan de développement du lapin mis en place en Loire-Atlantique : aménagements de réseaux de garennes artificielles et constructions de parcs d'élevage gérés par les chasseurs permettant d'assurer l'approvisionnement en lapins, les animaux de reprise étant de plus en plus difficiles à trouver. Un autre intérêt du parc d'élevage est qu'il constitue un lieu de rencontre hors période de chasse et à ce titre, il joue un rôle important dans l'entretien de la motivation et contribue à ancrer la gestion du lapin dans le long terme. Jean-Philippe Allain attire toutefois l'attention sur le côté « médiatique » du parc, qui ne doit pas masquer le fait que les aménagements doivent être réalisés avant la construction du parc. Les exemples suivis en Loire-Atlantique montrent que ce système parc d'élevage/aménagements permet de recréer les conditions d'installation d'un fond de chasse au lapin.
- Pour Pascal Bihannic (technicien FDC 29), la gestion conduite dans le Finistère est assez proche puisqu'elle est basée sur des aménagements accompagnés ou non de parcs d'élevage selon l'état des populations résiduelles. Il insiste sur la nécessité de raisonner les actions mises en œuvre en fonction de la biologie de l'espèce. Ainsi, la politique d'aménagement et de repeuplement de la FDC 29 est souvent accompagnée d'une fermeture du lapin fin décembre pour préserver les reproducteurs et, pendant la phase d'installation des populations, de PMA. Ce dispositif a montré toute son efficacité puisque dans certains secteurs, la priorité est maintenant devenue la prévention des dégâts. Ainsi, 250 km de filets électrifiés ont été acquis par la FDC 29 dans le cadre de son plan d'action en faveur du lapin.
- Pour Patrice Galvand (technicien FDC 13), la priorité d'action a été d'aménager les territoires, notamment par le maintien de milieux ouverts dans les zones de garrigues, mais aussi de contrôler la pression de chasse par la limitation du nombre de jours de chasse hebdomadaires et par l'adoption de PMA. Concernant les dates d'ouverture, il rappelle qu'une des composantes de l'action de chasse est le travail des chiens, et que dans le sud de la France où il fait souvent très chaud en début de saison, la chasse du lapin perd en qualité car le pied est moins bon.
- Louis-Marie Pasquier, agriculteur-chasseur, a intégré la gestion du lapin dans la gestion de son exploitation agricole des Deux-Sèvres. Il défend l'idée d'une agriculture productive respectueuse de l'environnement. Tout en rationalisant sa production agricole, il a recréé un maillage bocager au sein duquel le lapin a toute sa place et a aménagé un réseau de garennes artificielles qui a permis le développement d'une belle population. En parallèle, il a strictement contrôlé ses prélèvements, notamment lorsque la myxomatose ou la VHD sévissaient, afin de préserver un noyau de population suffisant. Aujourd'hui, la population a atteint un niveau estimé à 4-5 lapins/ha, limite haute à partir de laquelle la gestion va s'orienter vers un contrôle des effectifs afin de limiter les risques de dégâts. A ce stade, il estime que les maladies ont peu d'impact sur la population.

Tous les participants à cette table ronde se sont accordés sur certains points incontournables. Tout d'abord, la gestion du lapin doit impérativement passer par une phase de concertation avec le monde agricole lors de la mise en place des actions, notamment en cas d'aménagement. Ce contact doit être ensuite toujours maintenu pour anticiper et régler les problèmes de dégâts, le cas échéant. Il ressort aussi de ces débats que la gestion doit s'inscrire dans le long terme et que les actions ponctuelles sont vouées à l'échec. Enfin, le contrôle de la prédation est un paramètre incontournable lorsque les populations de lapins sont fragiles, notamment lors des opérations de renforcement.



J. Letty/ONCFS

# Table ronde n° 2

## Quelle est la place du lapin dans le paysage rural aujourd'hui ?

Michel Reffay, adjoint du Directeur des actions territoriales de l'ONCFS, a animé cette table ronde qui a permis de faire débattre chasseurs et représentants du monde agricole autour du cas particulier du lapin, gibier recherché pour les uns et fléau potentiel pour les autres. Le monde agricole était représenté par Jacques Jaouen, Président de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne et Jean-Luc Poulain, Président de la Chambre régionale d'agriculture de Picardie. Côté chasseurs étaient présents Bernard Mathieu, Vice-président de la FNC, Pierre Menez, Président de la FDC 29 et Alain Belloy, Président de la FDC 37 et par ailleurs agriculteur. Louis-Marie Pasquier, agriculteur-chasseur dans les Deux-Sèvres, représentant du monde agricole au CDCFS 79 et estimateur de dégâts de gibier, participait aussi à cette table ronde.

Michel Reffay plantait le décor d'emblée en exprimant sa conviction que l'agriculture est une chance pour la petite faune de plaine et que le partenariat est une nécessité absolue pour coordonner des efforts communs sur des projets de territoire, ce qui est le sens du réseau Agrifaune.

S'en est suivi un débat riche qui a montré que chasseurs et agriculteurs se comprennent. Quelques points forts en sont ressortis. Tout d'abord, il est possible de mener des actions en faveur du lapin, mais pas partout. La concertation entre chasseurs et agriculteurs est la condition indispensable à ces actions. En amont, lors de leur préparation en identifiant les secteurs où une acceptation du lapin est possible ; mais aussi lorsque des populations sont installées pour pouvoir mettre en place ensemble des protections aux

cultures lorsque cela devient nécessaire.

Alain Belloy a ainsi illustré cette nécessité de dialoguer en présentant la démarche adoptée en Indre-et-Loire pour lancer une politique lapin de garenne. Après un premier échec en CDCFS (Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage) pour supprimer le classement nuisible du lapin sur certains secteurs, un travail de fond a été entrepris avec les représentants du monde agricole pour délimiter des secteurs où les risques de dégâts étaient moindres (hors vignobles, vergers et maraîchage notamment). A partir de ce zonage, une convention a été passée entre la FDC et le monde agricole pour autoriser la mise en place d'actions en faveur du lapin tout en conservant le statut nuisible de l'espèce. Cette nécessité de dialogue est indispensable, non seulement au niveau des instances dirigeantes, mais aussi de la base. Un chasseur qui, en action de chasse, prend le temps de venir saluer un agriculteur dans son champ fait un petit geste qui peut aider à créer les conditions d'un dialogue constructif.

Les représentants du monde agricole ont interpellé les chasseurs sur un probable abandon du système des jachères face à l'accroissement de la demande en denrées alimentaires, en précisant que les politiques de développement du petit gibier basées sur l'utilisation des surfaces en jachères risquaient de connaître un coup d'arrêt.

La question des dégâts a bien entendu été au centre du débat. Il en est ressorti que, même s'il est objectivement bien moindre en termes de pertes financières, le problème du lapin n'était pas indépendant de celui du sanglier et que le dialogue entre chasseurs et agriculteurs autour du lapin n'est possible que là où le problème du sanglier est réglé.

En conclusion, il est possible de mettre en place des actions en faveur du lapin. Les modalités de ces actions sont à discuter avec le monde agricole et la qualité des échanges lors de cette table ronde montre que la discussion est possible entre chasseurs et agriculteurs, même sur un sujet aussi sensible.



# Visite de territoires aménagés et gérés en faveur du lapin

## La société intercommunale de Saint-Renan

Fondée en 1924, elle s'étend sur 20 000 ha et représente 12 communes. Cette structure importante regroupe 400 chasseurs dont 150 chasseurs de lapins. En plus de sa grande taille, elle se caractérise par une organisation originale : le conseil d'administration compte 25 membres et chaque commune y est représentée par un agriculteur, chasseur ou non. Ainsi, le dialogue entre chasseurs et agriculteurs fait partie inté-

grante du fonctionnement de la société. Lorsqu'on veut travailler sur le lapin, cette transparence est un atout. Saint-Renan, c'est aussi une terre de chasse aux chiens courants. Parmi les sociétaires, on compte de nombreux propriétaires de meutes qui participent régulièrement à des concours de travail. Cette passion du chien a conduit à une organisation, elle aussi originale, du conseil d'administration en trois commissions : chiens

courants (lapin, lièvre, chevreuil, renard), plume et piégeage.

Pour le lapin, la période 1960-2000 a vu le passage progressif de la prolifération à la pénurie. Comme partout, maladies et transformations du paysage sont les raisons principales de cette régression du lapin. Les conséquences de cette évolution ont été un transfert massif vers la chasse au chien d'arrêt, la diminution du nombre de chasseurs, l'instauration de quotas de prélèvement ; le tout



J. Letty / ONCFS

**A St Renan, les participants ont pu apprécier la politique « énergétique » de prévention des dégâts, basée en partie sur la protection des cultures par des filets électrifiés.**

dans une ambiance de plus en plus morose. Dès 1995, les premières actions visant à redévelopper les populations de lapins ont été entreprises. Mal préparées, elles n'ont pas eu le succès escompté. Manque de piégeage et repeuplements dispersés sur des terrains insuffisamment préparés sont à l'origine de ces échecs.

Plutôt que de baisser les bras, les chasseurs ont décidé de repenser leur investissement en faveur du lapin. Construction de parcs d'élevage, aménagements de garennes artificielles, piégeage sur les zones aménagées, repeuplements avec des animaux vaccinés, entretien des milieux et mise en place de quotas de prélèvement ont mobilisé les énergies. Ainsi, les prélèvements sont limités à 3 lapins/jour/chasseur ou 10 lapins/jour/équipe. Il a également été décidé de fermer la chasse au lapin au 31 décembre pour épargner les reproducteurs. Cette mesure de bon sens a été aisément acceptée par les chasseurs car elle est le prolongement naturel des autres actions entreprises. Elles sont accompagnées d'une politique énergique en matière de prévention des dégâts, basée sur la protection des cultures (filets électrifiés) et les reprises sur les secteurs à risques. Ainsi, 500 lapins ont été repris et déplacés en 2006. Au total, ces actions représentent environ 300 jours de travail par an.

A Saint-Renan, le lapin a retrouvé sa place. Les 200 spécialistes de ce gibier prélèvent 3 000 à 3 500 animaux par saison. La société intercommunale organise un concours de meutes sur lapin qui réunit une quarantaine de meutes chaque année, chacune étant sûre d'être mise en présence de lapins...



J.-S. Guillon/ONCFS

**A Plouvien, les chasseurs ont mis en œuvre une politique d'aménagement visant à la reconquête des talus par le lapin. Visiblement réussie !**

## La société intercommunale de Plouvien

Située dans le Nord Finistère, elle regroupe 109 chasseurs sur une surface de 4 000 ha environ. En 2001, les adhérents ont pris conscience de la gravité de la situation du lapin et se sont lancés dans une politique volontariste en sa faveur. A cette époque, les spécialistes prélevaient 5 à 6 lapins par saison. Les populations résiduelles étaient de plus en plus isolées, l'influence des maladies était forte, le piégeage peu pratiqué et la pression de chasse importante sur les quelques secteurs sur lesquels subsistaient quelques lapins. Pour aggraver la situation, deux à trois journées de furetage étaient organisées chaque année.

Face à ce constat, il a été décidé d'agir avec deux objectifs :

- reconstituer des noyaux de population là où le lapin avait disparu en aménageant des réseaux de garennes artificielles et en repeuplant ; cette démarche a bien entendu fait l'objet d'une réflexion commune avec le monde agricole
- recréer une dynamique autour de la gestion du lapin.

Le choix des secteurs à aménager a été réalisé en concertation avec Pascal Bihannic (technicien FDC 29) et les agriculteurs. Le territoire est un bocage dégradé, avec des parcelles d'assez grande taille (5 à 10 ha) et caractérisé par la présence de talus

imposants. Dans ce type de milieu, l'aménagement retenu a été la construction d'un réseau de 5 garennes interconnectées par secteur, l'objectif étant la recolonisation des talus par les lapins. Les garennes ont donc eu un rôle temporaire pour permettre l'installation des lapins introduits. En six ans, le tableau de chasse est passé de 300 à 2 000 lapins. Les ingrédients de la réussite sont : une forte mobilisation des chasseurs, l'aménagement du territoire, des repeuplements, des limitations de la pression de chasse lorsque l'effectif n'est pas jugé suffisant, la mise en place de protections des cultures, des reprises là où le lapin est trop abondant.

**Bilan des actions réalisées****2001**

Lâcher de 229 lapins sur la société.  
Fermeture de la chasse au lapin au 30 décembre pour préserver les reproducteurs.

Aménagement des 3 premières garennes artificielles du secteur de Toulran (30 ha) sur lesquelles des lapins seront lâchés à partir de 2002.

Tableau : 300 lapins, les spécialistes prélevant 5-6 lapins.

**2002**

Lâcher de 100 lapins sur la société.  
Fermeture de la chasse au lapin au 29 décembre pour préserver les reproducteurs.

Construction des 2 dernières garennes sur le secteur de Toulran.

Lâcher de 5 lapins (3 femelles et 2 mâles) sur chacune des 5 garennes aménagées en 2001 et 2002.

Construction de 5 nouvelles garennes sur le secteur de Prat Hir.

Tableau : 600 lapins.

**2003**

Lâcher de 99 lapins sur la société.  
Construction de 4 nouvelles garennes sur le secteur de Tréglonou.

Interdiction du tir du lapin sur le secteur de Prat Hir.

Reprise de 65 lapins relâchés après vaccination.

Tableau : entre 800 et 1 000 lapins.

**2004**

Lâcher de 99 lapins vaccinés en janvier.  
Reprise entre le 15 avril et le 15 août de 116 lapins sur des secteurs où des dégâts sont identifiés. Lapins vaccinés et relâchés sur des secteurs à repeupler.

Reprise de 284 lapins vaccinés et relâchés sur place et sur les garennes aménagées en 2003 à Tréglonou en janvier-février (14 journées de reprises ayant mobilisé 32 chasseurs).

Interdiction du tir du lapin sur le secteur de Tréglonou.

Tableau : 1 800 lapins.

**2005**

Reprise de 360 lapins sur des secteurs où il y avait des dégâts aux cultures (18 journées de reprises, 45 chasseurs). Lapins vaccinés et relâchés sur des secteurs à repeupler.

Construction de 5 garennes à Plouvien. Mise en place de protection des cultures (filet électrifié) à Toulran.

Ouverture de la chasse au lapin sur le secteur de Tréglonou.

Tableau : 2 000 lapins.

**2006**

Reprise de 286 lapins, dont 56 à Toulran, vaccinés et relâchés sur des secteurs à repeupler (21 journées de reprise, 40 chasseurs).

Mise en place de protections des cultures.

Tableau : 2 000 lapins malgré un passage de myxomatose, les spécialistes prélèvent environ 30 lapins.



S. Marchandeaux / ONCFS

Pour dynamiser la population de lapins tout en limitant le risque de dégâts aux cultures, Thierry Bouteiller a choisi de multiplier les petites garennes sur l'ensemble de son exploitation agricole plutôt que de réaliser quelques grosses constructions qui concentreraient les animaux.

## Le territoire de Thierry Bouteiller à Ploudaniel

Thierry Bouteiller gère un territoire de 80 ha qu'il a aménagé pour le lapin. Agriculteur, il revendique la pratique d'une agriculture productiviste qu'il considère compatible avec la présence du petit gibier. Il s'est orienté vers le lapin de garenne à la fois parce qu'il est chasseur de petit gibier dans l'âme et parce que c'est le seul gibier que l'on puisse développer sur un territoire de cette taille.

Son exploitation agricole est orientée vers la production de lait. A première vue, ce territoire n'a rien d'exceptionnel ; mais toutes les opportunités ont été exploitées pour y développer le lapin. Sur 80 ha, on trouve 2,5 ha de bois en trois morceaux, 2 ha de friches et marais répartis en plusieurs morceaux, 5 000 m de haies et talus et 1 800 m de haies de cyprès à plat.

En 1996, Thierry Bouteiller s'est lancé dans le piégeage. La fin 1997 a marqué un tournant dans la gestion du territoire, qui était jusqu'alors en chasse libre. Il décide de l'aménager en faveur du lapin et, pour maîtriser les prélèvements, constitue une chasse privée. La première garenne artificielle est construite en 1998. A cette époque ne subsistent que deux noyaux de lapins et quasiment aucun individu n'est prélevé. Un premier comptage est réalisé en janvier 2000 :

4 lapins sont vus sur 60 ha ! Pour dynamiser la population, il est décidé d'intensifier le piégeage et de construire des garennes réparties sur tout le territoire. Pour limiter le risque de dégâts aux cultures, Thierry Bouteiller choisit en effet de multiplier les petites garennes sur l'ensemble du territoire plutôt que de réaliser quelques grosses constructions qui concentreraient les animaux. Au total, ce sont une soixantaine de garennes qui sont ainsi construites. Dans un premier temps, les lapins colonisent ces garennes à partir desquelles ils vont creuser des terriers dans les talus alentours. En complément de ces aménagements, une gestion des talus est mise en place pour préserver les couverts et la biodiversité.

Jusqu'en 2002, une grande attention est portée aux prélèvements qui sont réalisés sur les seuls secteurs bien pourvus en lapins. A partir de 2003 sont mis en place des comptages avant chasse, qui servent à définir un objectif de prélèvement par zone. Pas de prélèvement là où la population est faible (moins de 3 lapins/ha), 1 lapin prélevé pour 1,5 compté lorsque la population est estimée de taille moyenne (3 à 10 lapins/ha) et 1 lapin prélevé pour 1 compté là où la population est forte (plus de 10 lapins/ha). Sachant bien évidemment que lors

d'un comptage, on ne voit jamais tous les lapins présents sur le territoire.

En 2002, Thierry Bouteiller se lance dans la protection des cultures, d'abord avec des répulsifs puis avec du grillage à petites mailles et des filets électrifiés. En février 2006 et 2007, des reprises sont organisées là où les risques de dégâts sont importants, l'objectif étant de maintenir la population à 2 lapins/ha avant reproduction.

Pour Thierry Bouteiller, les maladies ne constituent pas un handicap au développement de la population, même si en 1999 une épidémie de myxomatose avait fortement touché la population qui commençait alors à croître. Depuis 2003, la myxomatose est régulièrement présente chaque année sans porter véritablement atteinte à la population. En plus de cette maladie, des passages de yersiniose et de coccidiose ont été régulièrement observés.

Aujourd'hui les efforts paient et le prélèvement atteint 90 lapins sur 60 ha aménagés (figure 1). Ce résultat est le fruit d'une approche globale de la gestion du lapin : aménagement du territoire, piégeage et maîtrise des prélèvements. Ce travail à un coût que Thierry Bouteiller estime à 3 heures par lapin prélevé, tout en reconnaissant que le jeu en vaut la chandelle ! ■

Figure 1 - Evolution de la population de lapins sur le territoire aménagé de Thierry Bouteiller

